

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 3 MAI

LES PAROLES ET LES ACTES

M. Sadi Carnot, répondant au discours du maire de Saintes, a déclaré qu'il était partisan de la « République libérale »; à Bordeaux et à Rochefort, en décorant deux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, il a voulu, a-t-il dit, « décorer l'ordre tout entier » et il a salué avec une respectueuse sympathie les héroïnes de la Charité. Ce langage contraste avec les premiers mots du nouveau Président parlant, en entrant à l'Élysée, de combattre les catholiques « l'ennemi commun » pour tous les républicains.

Nous constatons avec plaisir que les voyages portent conseil et que l'attitude des populations a servi d'avertissement.

Mais il ne faudrait point pour des paroles, dont il convient de louer M. Sadi Carnot, se laisser aller à des espérances qui causeraient des déceptions. A la veille des élections municipales, le chef de l'Etat a voulu rassurer les catholiques, ce qui ne veut pas dire que, dès le scrutin fermé, son gouvernement ne les persécutera pas.

Est-ce, en effet, pour faire l'union, pour suivre une politique de justice et de liberté qu'il a choisi pour ministres M. Floquet, dont le programme radical épouvante et scandalise la France, M. de Freycinet, le pusillanime auxiliaire des sectaires dont M. Goblet est le complice intéressé?

Les actes démentent les propos; les bonnes paroles de M. Sadi Carnot ne sauraient racheter les mauvaises actions de la République.

LA MAISON DE FRANCE

Comme nous le disions hier, Madame la Comtesse de Paris est arrivée lundi matin, à cinq heures vingt-cinq minutes, à Paris, avec la princesse Hélène et les jeunes princesses et princesses d'Orléans. Elle était ac-

compagnée par M. le duc de la Trémouille, qui était allé la chercher à Séville.

Madame la Comtesse de Paris s'était arrêtée en route à Madrid, où elle a séjourné au palais royal.

Les jeunes princes et princesses sont partis pour l'Angleterre. Madame la Comtesse de Paris, la princesse Hélène et le duc de la Trémouille ont quitté Paris lundi soir, à sept heures quarante-cinq minutes, par la gare du Nord, pour se rendre en Angleterre via Calais.

Madame la Comtesse de Paris est arrivée mardi matin à Sheen House.

La famille de l'auguste exilé se trouvait donc réunie autour de lui mardi 1^{er} mai, jour de la Saint-Philippe.

INFORMATIONS

MAUVAIS SIGNE.

Lors de sa visite à l'hôpital du Val-de-Grâce, en décembre dernier, M. le Président Carnot attacha la croix d'honneur sur la poitrine de la supérieure des Sœurs attachées à l'hôpital militaire en lui disant sur un ton ému :

« Ma Sœur, c'est vous toutes que je décore. »

Evidemment M. le Président Carnot voulait ainsi témoigner à toutes les Sœurs sa reconnaissance pour le dévouement qu'elles apportaient au chevet des malades.

Quelques jours après, l'hôpital Cochin était laïcisé et les Sœurs renvoyées.

Il y a quatre jours, M. le Président Carnot, visitant l'hospice des Enfants assistés à Bordeaux, dit à la supérieure :

« Vous portez un costume que j'aime à voir dans les établissements charitables, et pour lequel je professe la plus grande sympathie. »

Au cours de sa visite à l'hôpital maritime de Rochefort, le Président de la République a remis la croix de la Légion-d'Honneur à la sœur Saint-Eloi, à qui il a dit, comme aux Sœurs du Val-de-Grâce :

« En vous décorant, je décore l'ordre tout entier. »

A la place des dignes Sœurs de Bordeaux et de Rochefort, nous commencerions nos paquets.

Le *Petit Moniteur* ne veut pas que les conservateurs donnent leur appui à l'opportuniste, que le boulangisme bat en brèche aujourd'hui; et voici pour quelles raisons :

« De tous les partis qui se sont succédé aux affaires, l'opportuniste est en réalité celui qui a fait le plus de mal aux conservateurs, celui qui a le plus travaillé pour dépouiller la France de ses institutions conservatrices et y préparer la voie au pire radicalisme.

Il a englouti des millions, des centaines de millions dans des travaux publics improductifs; il a déchaîné la persécution religieuse avec un système scolaire sans mesure; il a porté atteinte au principe de l'immovibilité de la magistrature en fauchant d'un seul coup six cents magistrats dans nos cadres judiciaires, pour y placer ses créatures; il a donné le premier coup de pioche contre la Constitution de 1875, en élevant le chiffre des électeurs sénatoriaux, de telle sorte qu'en voulant enterrer la révision, il a créé un point d'appui sérieux à ceux qui poursuivent la suppression du Sénat; enfin, il a affaibli la France en se jetant tête baissée dans les fantasmagories de la politique coloniale. »

Sans oublier que le Président du parti opportuniste, M. Carnot, a dit, le jour de son élection : « La droite, voilà l'ennemi ». Qu'il se débrouille aujourd'hui sans nous, tel est l'argument de notre confrère.

UN NOUVEAU MODE D'ÉLECTION

Un journal parle d'un troisième mode de scrutin pour l'élection des députés. Il s'agirait du scrutin de liste par arrondissement.

Le grand inconvénient pour le scrutin d'arrondissement, c'est de ne tenir aucun

compte de la population de cet arrondissement ayant, par exemple, 20,000 électeurs, et qui a droit à un député comme celui qui a 100,000 électeurs.

Le mode de scrutin proposé obvierait à cet inconvénient et on accorderait aux arrondissements une représentation proportionnelle à leur population.

Les arrondissements ayant droit à plusieurs députés les nommeraient au scrutin de liste.

Le même journal ajoute que si le scrutin d'arrondissement était rétabli, le gouvernement soutiendrait à la tribune ce troisième mode de votation, auquel de nombreux députés se rallieraient volontiers.

Le *Rappel* dédie au général Boulanger ce petit rapprochement, qui ne laisse pas d'être assez piquant :

Paroles du prince Louis-Napoléon, le 9 septembre 1849 :

« Vous avez pensé, messieurs, que mon nom serait utile à la France; vous vous êtes dit qu'étranger à tous les partis, je n'étais hostile à aucun, et qu'en réunissant sous le même drapeau tous les hommes dévoués à notre patrie, je pourrais servir de point de ralliement dans un moment où les partis semblaient acharnés les uns contre les autres. »

Paroles du général Boulanger, le 27 avril 1888 :

« Cette République, on vient de vous le dire, ne doit pas être une République étroite, fermée... »

« Jeté dans la politique par ceux-là mêmes qui m'accusent d'en faire, je n'ai qu'un désir: voir mon nom servir de ralliement à tous les citoyens, pour sortir de l'état anarchique dans lequel nous nous enlisons chaque jour davantage. »

UN NOUVEAU DUEL

Une rencontre entre le duc de Gramont et M. Emile Raimbeaux a eu lieu mardi dans

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA PETITE-NIÈCE D'O'CONNELL

Fergus Mac-Gaway était un homme intelligent, droit et ferme. Il aimait beaucoup la mer et la pêche, et souvent sa petite barque blanche courait entre les îles de l'Océan. Les pêcheurs de Dumborough l'avaient élu chef de leur corporation, et il vivait heureux au milieu d'eux, quand un jour, un jour d'orage, un navire en perdition fut signalé sur les rochers qui font face à Dumborough. N'écoulant que son courage, et son devoir de chef entraînant au secours du navire, Fergus partit. La tempête était horrible. Quand elle s'apaisa, presque toutes les barques étaient rentrées au port; mais la marée montante ne rendit à mistress Mac-G-way qu'une épave du bateau de son mari. Il était mort victime de son dévouement, mort en chrétien. Ce fut la seule consolation qui soutint la pauvre veuve au milieu de sa douleur, et aussi les caresses d'Ellen qui n'avait que treize ans. Pour elle, pour cet enfant si chère, mistress Mac-Gaway eut la force de se rattacher à la vie; elle eut la joie de la voir devenir bonne, douce,

pieuse et jolie comme elle l'avait été. Elle resta au Fern-Cottage, vivant de ses souvenirs, s'enfermant chez elle, et n'en sortant que pour aller à l'église ou visiter les pauvres. Les jours s'écoulaient ainsi, les uns après les autres, tous remplis de calme et de paix, et les pêcheurs de Dumborough entouraient d'une affection respectueuse la veuve de Fergus Mac-Gaway, la nièce d'O'Connell, et la descendante des anciens chefs du clan.

Aussi, dès que Glenford eut été au village, comme le lui avait dit le curé, pour faire préparer ce qui était nécessaire à l'enterrement, l'émotion fut grande à Dumborough. Les pêcheurs en causèrent en allant à leurs barques, ils sentirent la perte qu'ils venaient de faire, et dans ces braves cœurs un regret passa. Quant à leurs femmes qui étaient habituées à voir mistress Mac-Gaway venir s'asseoir dans leurs cabanes, causer avec elles, leur donner de bons conseils et quelquefois un vêtement ou quelques menus objets dont elles avaient besoin, la nouvelle apportée par Glenford les fit pleurer; puis elles pensèrent à cette jolie Ellen qui faisait jouer leurs petits enfants, et on la plaignit du fond du cœur. Enfin, après le dîner de midi, les mères appelèrent leurs enfants, elles attachèrent leurs bonnets de dentelle et prirent le chemin de la montagne, le rosaire à la main.

Elles venaient rendre à mistress Mac-Gaway l'honneur qu'en fait aux morts à la campagne,

celui de prier auprès d'eux. Elles ne s'étaient point entendues pour cela, c'était leur cœur qui les poussait au Fern-Cottage, la vénération aussi dont on entourait la morte, qui était regardée comme une sainte. Et ces femmes simples accomplissant ce qu'elles croyaient être un devoir, faisaient preuve, sans le savoir, d'une délicatesse de sentiments qui ne se rencontre ordinairement que dans ceux que l'éducation a façonnés.

On avait apporté dans le salon le corps de mistress Mac-Gaway, car la vieille Betsy se doutait bien qu'on viendrait en grand nombre, et elle ne voulait pas qu'on encombrât la maison de bruit et de mouvement en montant et descendant sans cesse l'escalier de bois.

Tout autour du lit de la morte, Ellen avait mis des guirlandes de bruyère rose et des bouquets de fougère. Mistress Mac-Gaway, la tête appuyée sur un oreiller, semblait dormir doucement. Son visage avait pris cette pâleur de cire qui amenuise et adoucit les traits; ses yeux étaient fermés; sur son front on avait posé une couronne de reines-des-prés, blanches et embaumées, ses mains étaient croisées sur sa poitrine, et un chapelet était roulé entre ses doigts. Enfin, par un sentiment de pitié filiale, Ellen avait mis sur le cœur de mistress Mac-Gaway une miniature de son père, ne voulant pas séparer sur ce lit de mort ceux qui s'étaient tant aimés pendant la vie.

A droite de l'appartement, devant la cheminée, il y avait deux prie-Dieu, sur lesquels étaient agenouillés le curé de Dumborough et Ellen, dans sa longue robe noire, les yeux gonflés de larmes.

Les femmes des pêcheurs arrivèrent les unes après les autres; elles s'approchaient de la morte, baisaient le Christ qu'elle tenait dans ses mains, et le faisaient embrasser à leurs petits enfants; puis elles priaient un instant, jetaient un regard de compassion vers Ellen, et sortaient en pleurant. La salle était sans cesse pleine: on l'avait laissée dans le demi-jour, et le silence qui régnait partout n'était troublé que par le cliquetis des chapelets et les pas étouffés de ceux qui allaient et venaient.

Enfin le jour baissa. Ellen était assise dans un fauteuil, incapable de s'enlever davantage la fatigue qui l'accablait; l'émotion l'avait rendue pâle, quand, tout à coup, Betsy, qui était près de la porte, fit un mouvement; elle entendit des pas d'hommes qui s'approchaient. C'étaient les pêcheurs de Dumborough qui venaient rendre hommage à la mémoire de mistress Mac-Gaway. Leur chef était à leur tête: c'était un grand vieillard aux cheveux blancs, longs et frisés; il était encore droit et vert, et portait vaillamment ses soixante-dix-huit ans; dans son œil vit se confondaient beaucoup de malice et beaucoup de bonté, et en ce moment-là une ombre de chagrin. Il marchait

une propriété du Vésinet. L'arme choisie était l'épée.

A la troisième passe, le duc de Gramont a reçu dans le flanc droit un coup d'épée qui a amené une hémorragie abondante et qui a nécessité la fin du combat.

Les deux adversaires se sont réconciliés sur le terrain.

Les témoins étaient, pour le duc de Gramont: le général prince de Bauffremont et le marquis de Lagrange; et pour M. Raimbeaux: M. Alfonso de Aldama et M. Henri Cartier.

Le duc de Gramont est le fils de l'ancien ministre des affaires étrangères sous l'Empire. Il a épousé M^{lle} de Rothschild.

M. Raimbeaux est le fils de l'ancien écuyer de Napoléon III, dont on se rappelle la présence d'esprit lors de l'attentat de Berzowski.

LES CALOMNIATEURS DES URSULINES DE GRENOBLE.

Sous ce titre, on lit dans le *Vrai Dauphiné*:

« Le 19 avril, le tribunal de Tours a condamné *Tours-Journal* à 500 fr. d'amende, à 50 fr. de dommages-intérêts, à l'insertion du jugement de condamnation dans ses colonnes, et à des insertions dans d'autres feuilles, jusqu'à 200 fr. Et de six!

» Le 25 avril, le tribunal de Chaumont a condamné la *Gazette des Travailleurs* (Roret, député, rédacteur en chef), à 50 fr. d'amende, 100 fr. de dommages-intérêts et deux insertions. Et de sept!

» Le 26 avril, l'affaire du *Petit Dauphinois* est venue au tribunal correctionnel de Grenoble. M. Beudin, après deux mois écoulés depuis l'assignation, a demandé le renvoi de l'affaire à six semaines ou deux mois... Le tribunal n'a voulu accorder que quinze jours au plus. M. Beudin a déclaré alors faire défaut et s'est retiré. M. Morin, bâtonnier, a exposé alors la demande du couvent de Sainte-Ursule. On s'accorde à dire que cette plaidoirie a été une des meilleures et des plus spirituelles de l'excellent avocat. Le ministère public a conclu à l'application de la loi. Le tribunal a renvoyé son jugement à lundi.

» Nous cherchons en vain dans le *Petit Dauphinois* de vendredi la trace de l'affaire.

Il paraît qu'à Tours, à Chaumont et à Grenoble, il y a encore des juges. Ces villes sont vraiment privilégiées.

LES RADICAUX DE CHATEAU-CHINON

Les radicaux de la Nièvre sont dans la consternation. Les frères et amis de Château-Chinon viennent d'être sévèrement condamnés par le tribunal de cette ville. Le Conseil municipal radical avait chassé les Frères. Un procès s'en est suivi. La ville a été condamnée. Principal, frais et accessoires atteignent 83,600 francs! Les radicaux seront battus le 6 mai, lors du renouvellement du Conseil municipal. Les contribuables de Château-Chinon en ont assez

devant les pêcheurs, qui tous, chapeau bas, le suivaient en silence. Ils étaient nombreux, tous grands et forts, et se serraient en groupe, sans distinction d'âge, les jeunes gens à côté des vieillards.

Quand ils entrèrent dans la salle, elle retentit du bruit de leurs gros souliers ferrés; puis le vieux chef, s'approchant du lit où reposait la morte, s'adressa à Ellen:

« Miss Ellen, dit-il, dans son langage original de pêcheur irlandais, le courlis a chanté hier au soir, c'était mauvais signe... il avait suivi votre père, il y a six ans, quand il est allé sauver la *Britania*; les pêcheurs de Dumborough s'en sont souvenus, et ce soir, à la rentrée au port, ils sont venus me dire: *Il faut couvrir la voile!* Alors j'ai été le premier dans ma barque à couper un morceau de toile, les amis m'ont imité, nous les avons cousus, et les voilà, miss Ellen, car, par saint Patrick, nous ne voulions pas laisser mourir la veuve de Fergus Mac-Gaway et la nièce de Danjel O'Connell sans lui faire cet honneur. »

Et le vieillard, se retournant, fit signe à deux hommes de s'approcher. Ils apportèrent aux pieds du lit une voile blanche faite avec des morceaux de toiles de toutes les barques de Dumborough, et qui était destinée à envelopper le cercueil. Elle était montée sur un mât de sapin, garni de ses cordages. Les deux pêcheurs la déroulèrent et la

de ces fantoches ruineux pour leurs intérêts.

LE FUSIL LEBEL

On annonce de Toulouse qu'un ancien planton du colonel commandant l'arsenal, actuellement surveillant à la cartoucherie du polygone, a été arrêté et conduit à la place.

Il a été trouvé porteur d'une cartouche du nouveau fusil Lebel qu'il avait eu l'imprudence de montrer à des artilleurs rentrant avec lui sur une prolonge d'artillerie.

Un brigadier instruit du fait arrêta le surveillant de la cartoucherie et le remit entre les mains des autorités militaires.

Un concours était ouvert depuis le 4^{er} janvier 1888 pour les paroles du poème lyrique: *Quatre-vingt-neuf*, qui sera mis en musique pour être exécuté lors de la distribution des récompenses de l'Exposition de 1889. Le jury vient de rendre son arrêt. Cent soixante et onze poèmes étaient déposés. Deux ont été choisis.

L'auteur du poème qui a remporté le prix (médaille d'une valeur de 3,000 fr.), est M. Gabriel-Louis-Charles Vicaire, né à Belfort, le 24 janvier 1848. M. Gabriel Vicaire est un poète de talent, auteur des *Émaux Bressans* et de la *Légende de Saint-Nicolas*.

Le poème qui a remporté le second prix (1,000 fr.), est de M. Claude Couturier, né à Paris le 2 août 1858.

UNE MYSTIFICATION

Il y a quelques jours, le *Monde* publiait l'extrait suivant d'une lettre qui aurait été écrite par le général Boulanger:

« ... La France ne veut ni le retour à l'ancien régime, quelle que soit la forme qui le déguise, ni l'essai d'utopies funestes et impraticables. C'est parce que je suis l'adversaire le plus naturel de l'un et de l'autre qu'elle a placé sa confiance en moi. S'il n'en était pas ainsi, comment expliquer cette touchante sympathie du peuple à mon égard, qui résiste à la polémique la plus dissolvante et m'absout de ses souffrances? »

« ... Une nouvelle phase de notre ère politique commence. D'un bout de la France à l'autre, des pétitions se signent pour demander la révision de la Constitution. J'attends avec confiance les manifestations du pays. »

« ... J'ai prouvé combien, en présence des grands intérêts de la société, je faisais abstraction de ce qui me touche. Les attaques les plus injustes et les plus violentes n'ont pu me faire sortir de mon calme. Quels que soient les devoirs que mon pays m'impose, il me trouvera décidé à suivre sa volonté, et, croyez-le bien, la France ne périra pas dans mes mains. »

Et le *Monde* demandait l'opinion des feuilles boulangistes sur cette lettre. Aussitôt, le plus officiel des journaux du général

fixèrent au pied du lit.

Chacun d'eux s'avança à son tour, prit le rameau de buis avec lequel on jetait de l'eau bénite sur le corps de mistress Mac-Gaway, fit une genuflexion et se releva, son chapeau à la main. Ellen, profondément émue et reconnaissante, tendait à tous ses doigts blancs et effilés qu'ils seraient dans leurs grosses mains rudes.

Puis leurs pas s'éloignèrent, tout rentra dans le calme, et le curé enfin se leva pour partir.

(A suivre.)

GERMAINE D'ANJOU.

THÉÂTRE BÉNÉVENT

QUAI DE LIMOGES.

JEUDI 3 Mai 1888,

Les AMOURS de CLÉOPATRE

Comédie-vaudeville en 3 actes, de MM. M. Michel et Delacour.

INTERMÈDE MUSICAL ET DE CHANT.

Le spectacle sera terminé par:

Margot ou les Bienfaits de l'éducation, comédie-vaudeville en 1 acte.

Bureaux, 7 h. »; rideau, 8 h. 1/4.

de proclamer excellentes les déclarations formulées dans le document ci-dessus.

Le lendemain, on lisait dans le *Monde*:

« Si on veut savoir de qui sont réellement ces paroles, voici:

» Elles ont été prononcées, le 1^{er} juin 1854, par le prince Louis-Napoléon, dans un banquet que lui avait offert la ville de Dijon à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de Tonnerre. »

M. Boulanger imite tellement Napoléon III que ses meilleurs amis ne savent plus distinguer entre ce qui émane de lui et ce qui émane de l'Empereur. Et ils applaudissent à tort et à travers paroles de Boulanger et paroles de Napoléon III, comme ils applaudiraient Napoléon III lui-même, s'il réapparaisait.

FIN DU VOYAGE DE M. CARNOT

A CHATEAU-DU-LOIR

Le train présidentiel s'est arrêté mardi à Château-du-Loir pendant quelques minutes.

M. Carnot a trouvé une nombreuse assistance, composée de tous les fonctionnaires de l'arrondissement de Saint-Calais et de tous les chefs de service de l'arrondissement du Mans. Parmi ces derniers, on remarquait MM. les généraux Thomassin et de Verdère.

M. le préfet, retenu par une grave indisposition, s'était fait représenter par M. Abeille, secrétaire général de la préfecture.

La municipalité de Château-du-Loir a souhaité la bienvenue à M. Carnot, qui a répondu par quelques paroles très cordiales.

La ville était superbement pavoisée. Une foule considérable, dit la *Petite France*, a acclamé le premier magistrat de la République.

DE CHATEAU-DU-LOIR A PARIS

A Château-du-Loir, Pont-de-Braye, Besse, Courtalain, Saint-Pellerin, des manifestations enthousiastes, continue la feuille du fidèle Wilson, se sont produites. On a crié: « Vive Carnot! » pendant que la musique exécutait la *Marseillaise*.

Lorsque le train présidentiel s'est arrêté à Chartres, M. Noël Parfait, doyen de la députation du département, s'adressant à M. Carnot, a dit: Les députés d'Eure-et-Loir sont très heureux de vous saluer, monsieur le Président, et de vous féliciter à la dernière étape de votre beau voyage; nous sommes assurés qu'il sera infiniment utile.

Voici un mot de Sadi, que relatent, sans rire, les journaux amis de la présidence:

« A Chartres, M. Carnot descend et reçoit dans un salon les fonctionnaires civils et militaires. Le maire prononce un discours, mais il s'embrouille et reste en plan. »

« — Je sais ce que vous voulez dire, lui répond le Président, et je vous en remercie. »

Le dernier arrêt du train présidentiel a eu lieu à Saint-Cyr, où le général Tramond a présenté à M. Carnot une délégation des officiers et des élèves de l'École spéciale militaire. Ceux-ci ont obtenu un congé de deux jours.

RENTREE A PARIS

Nous disions hier que le Président de la République est arrivé à 7 heures 40 à la gare Montparnasse.

M. Carnot a été reçu par M. Floquet, autour duquel se tenaient quelques personnes.

Le Président de la République a échangé rapidement quelques paroles de bienvenue avec M. Floquet, puis il a traversé le salon d'arrivée et est monté en voiture.

Trois à quatre mille personnes stationnaient dans la cour intérieure, attendant l'arrivée du Président. Le service d'ordre était composé des agents des brigades centrales des 6^e et 4^e arrondissements, sous la direction de M. Caubet.

Les agents ont fait circuler la foule pour livrer passage aux voitures de la présidence. Dans la première, et sans escorte, comme au départ de Paris, avaient pris place le Président et son fils.

L'équipage présidentiel, un lerdan fermé, a descendu au grand trot la rampe de la gare, suivi d'une file d'autres voitures parmi lesquelles se trouvent celles de MM. Floquet, Lozé, Caubet, et de quelques personnages officiels.

Lorsque le cortège est arrivé au bas de la

rampe, des cris de: Vive Carnot! Vive Boulanger! A bas Boulanger! ponctués de coups de sifflets, se sont fait entendre.

Le Président a regagné l'Elysée par les boulevards Montparnasse, des Invalides, le pont des Invalides, l'avenue des Champs-Élysées. Il paraissait fatigué de son voyage.

Aucune arrestation n'a été opérée. En somme, pas d'incidents graves à signaler.

Le Président de la République a parcouru en sept jours 4,400 kilomètres environ. C'est beaucoup plus, après quatre mois de présidence, que M. Grévy en huit années.

LES VINS FRANÇAIS EN ANGLETERRE

Par 246 voix contre 124, la Chambre des communes d'Angleterre vient de voter une proposition tendant à frapper d'une surtaxe de 52 centimes par bouteille les vins étrangers importés dans le Royaume-Uni.

La taxe payée jusqu'ici était de 24 centimes environ par bouteille (2 fr. 50 la douzaine).

C'est donc à un droit total de près de 75 centimes par bouteille que cette importation est désormais soumise.

Le ministère anglais a beau affirmer qu'il n'est animé à l'égard de notre pays que des sentiments de l'amitié la plus pure: il n'est pas au pouvoir de l'éloquence de ses membres d'empêcher que sa proposition, bien qu'applicable en théorie à tous les pays étrangers, ne soit, en fait, exclusivement dirigée contre le nôtre.

L'Angleterre tire la totalité des vins qu'elle consomme, — à peu de chose près, — de trois pays: la France, le Portugal et l'Espagne.

Mais nos expéditions sont de beaucoup les plus importantes: elles atteignent le chiffre de 28,000 tonnes de 900 litres, alors que le Portugal et l'Espagne n'exportent que 15,000 et 18,000 tonnes.

Les expéditions réunies de tous les autres pays ne dépassent pas 8,000 tonnes.

Mais il existe une différence notable entre le mode d'exportation des deux pays que nous venons de citer et le nôtre.

Les vins de Portugal et d'Espagne ne sont jamais importés qu'en fûts: la surtaxe votée par la Chambre des Communes ne les atteint donc pas.

Au contraire, une partie des vins expédiés par nous en Angleterre — les vins de Champagne notamment — ne peuvent voyager et se conserver qu'en bouteilles.

Ainsi, nous envoyons approximativement chaque année en Angleterre 205,000 hectolitres de vins en fûts et 435,000 hectolitres de vins en tonnes.

Cela signifie que la surtaxe nouvelle, à laquelle échappent les importations portugaise et espagnole, va frapper les deux cinquièmes de l'importation française — et ne frappera que celle-là.

Et il ne s'agit pas là d'un impôt de médiocre importance.

Cent trente-cinq mille hectolitres représentent un total d'environ 16 millions de bouteilles: un impôt de 75 centimes par bouteille représente 42 millions de droits.

C'est, paraît-il, la perspective de cette copieuse recette, — réalisée aux dépens des consommateurs de vins français, — qui a décidé le gouverneur anglais à une mesure qu'il persiste à qualifier de « purement fiscale ».

La question est précisément de savoir comment le Fisc s'en trouvera.

Avant 1860, quand nos vins payaient à la douane anglaise une taxe de 5 shillings et demi par « gallon » (4 litres et demi), la consommation s'en élevait à 3,000 tonnes.

Le traité de 1860 abaissa ce droit à 1 shilling. La consommation, sous l'influence de cette réduction de taxe, a décuplé.

Il en est résulté que le Trésor anglais, bien que percevant sur chaque unité une taxe de plus de cinq fois inférieure à la taxe ancienne, a encaissé sur l'ensemble environ le double produit que les droits élevés lui procuraient.

Aujourd'hui on triple le droit sur les vins en bouteille. Il est probable que l'effet inverse va se produire. Le champagne et le bordeaux ne sont pas des boissons indispensables à la consommation courante. On en boira moins.

La mesure prise par le Parlement anglais aura donc pour effet, selon toute apparence, de porter un coup sensible à

notre industrie vinicole, déjà si éprouvée, — sans apporter au Fisc anglais la compensation qu'il en espère. C'est, en outre, la voie ouverte aux représailles...

Et l'on sait que, sur le terrain économique, les représailles — si elles donnent quelque satisfaction à l'amour-propre et aux rancunes des combattants, — ne sont au total une bonne affaire pour personne. Nous en faisons actuellement l'expérience du côté de l'Italie.

M. Goblet, ministre des affaires étrangères, a envoyé dimanche à M. Waddington de nouvelles instructions au sujet de la question des vins. Il l'a prié, notamment, de faire valoir auprès du gouvernement anglais qu'un certain nombre de députés, pour répondre au vote du Parlement, avaient manifesté l'intention de déposer une proposition analogue, comme par exemple l'abrogation de la convention qui donne aux marchandises anglaises le traitement de la nation la plus favorisée.

M. Goblet a prié ces députés de surseoir à leur proposition jusqu'à ce que les négociations engagées entre les deux gouvernements aient reçu une solution. Mais il a chargé en même temps M. Waddington de signaler au gouvernement de la reine l'état de l'opinion parlementaire française sur cette question.

NOUVELLES MILITAIRES

COMITÉ CONSULTATIF DE CAVALERIE

Par décision ministérielle du 20 avril, M. le lieutenant-colonel Garié, du 4^e dragons, a été nommé secrétaire du comité consultatif de la cavalerie, en remplacement de M. le colonel d'Abel de Libran, du même régiment.

CHEVAUX ARABES

Dix magnifiques chevaux arabes viennent d'arriver à Marseille, par le paquebot *Gironde*, retour d'Alexandrie et de Beyrouth. Ce sont des étalons achetés, pour le compte du gouvernement français, chez les Druses qui possèdent les plus belles races de chevaux ou, pour mieux dire, chez lesquels on trouve la trace arabe pure.

Ces chevaux valent de sept à huit mille francs chacun. Ils sont arrivés en parfait état, grâce aux soins exceptionnels dont ils ont été l'objet à bord. Après quelques jours de repos à Marseille, ils ont été dirigés sur les haras de Pompadour et de Tarbes.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

D'après le *Patriote* d'Angers, M. Carnot se proposerait de faire une tournée dans l'Ouest, au cours de laquelle il visiterait Brest, Nantes, Angers, Saumur et Tours.

Pourra-t-il jamais réaliser ce projet qu'on lui prête? C'est douteux. Sera-t-il même à la tête de la République dans six mois? Les temps sont si incertains!

M. Carnot a accordé un congé de deux jours à l'École de cavalerie. Ce congé commencerait samedi.

GRAND CIRQUE INTERNATIONAL. — DÉBUTS

Très brillants débuts hier soir, au Cirque international, devant une salle des mieux garnies. M. Sam Lockhart a tenu parole. Les artistes, vraiment remarquables, se sont tous surpassés.

En première ligne, des clowns splendides, nombreux, très forts, désopilants au possible; ceux-là sont sûrs d'un succès constant.

Une jeune miss équilibriste d'une dizaine d'années, qui promet. Son travail sur le fil de fer rouge a été très remarqué et fort applaudi.

Un grand succès: les paveurs mélomanes, par la troupe Maisano. Leur musique est d'une originalité tellement imprévue que les bis et les rappels se sont succédés trois ou quatre fois.

M. Lockfort, dans un travail sur trois barres fixes, a enlevé les applaudissements à la force de ses biceps.

Nous n'avons pas encore parlé des chevaux; cependant ceux présentés par M. Gatti, sont remarquablement bien dressés; ils ont été très admirés des nombreux officiers de l'École. Une charmante artiste qui n'a pas moins été admirée — au contraire — est miss Lotti et sa boule. Très forte, miss Lotti, et très jolie.

L'avalense de sabre a un estomac complaisant; il est vrai que, chez miss Reuovina, il y a tant de relief que le creux doit être d'autant plus grand. C'est égal, voilà une nourriture indigeste, des lames de sabre!

Le clou, se sont les éléphants de M. Sam Lockhart. Le travail de ces sublimes animaux est vraiment admirable. Aussi que d'applaudissements! que de rappels!

Nous ne parlerons pas aujourd'hui des écuyers, et pour cause. Est-ce que, véritablement, ce genre équestre disparaîtrait? Nous ne voulons pas le croire; et M. Sam Lockhart nous prouvera bientôt le contraire en nous annonçant les débuts d'écuyers travaillant sur le cheval sans selle.

Au demeurant, remarquable soirée, dont le public d'élite qui y assistait a emporté le meilleur souvenir.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Exposition universelle de Barcelone

A l'occasion de l'Exposition universelle de Barcelone, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies de Lyon, du Midi et l'administration des chemins de fer de l'Etat, fait délivrer, à toutes les gares de son réseau, depuis le 15 avril 1888, et délivrera pendant toute la durée de ladite Exposition des billets d'aller et retour de toutes classes pour Barcelone, ayant une durée de validité de trente jours.

Les prix de ces billets comporteront les réductions suivantes sur les prix des tarifs généraux, savoir:

Au départ des stations distantes de Barcelone : De moins de 500 kilomètres, 30 0/0. De 500 à 1,000 kilomètres, 35 0/0. De plus de 1,000 kilomètres, 40 0/0.

Ces billets doivent être demandés à la gare de départ quatre jours au moins à l'avance.

Les billets d'aller et retour sont délivrés par l'itinéraire le plus court. Toutefois les voyageurs peuvent, à leur gré, choisir soit pour l'aller, soit pour le retour, un autre itinéraire abrégé de la durée du voyage. Dans ce cas, les prix des billets sont établis d'après les parcours choisis, et le voyageur est tenu de suivre cet itinéraire.

FÊTE DE L'ASCENSION

ASSEMBLÉE DE BRÉZÉ

A l'occasion de l'assemblée de Brézé qui aura lieu jeudi 40 mai, jour de l'Ascension, un grand concours de tir sera ouvert, de 40 heures du matin à 6 heures du soir, par la Société *La Brézéenne*.

Programme.

CIBLE A. — Concours de délégations (carabine de précision). Trois tireurs par délégation (15 mètres). — Un carton cinq cibles par tireur, addition des points des trois cartons. — 1^o une médaille d'argent et diplôme; 2^o une médaille de bronze; 3^o une mention honorable.

CIBLE B. — Cible d'honneur, carabine de précision (cinq cibles), série de deux cartons consécutifs (série à volonté). Prix de la série, 2 fr. Cinq prix. — Tout gagnant de cette cible ne pourra prétendre qu'à un prix supérieure à la cible C (carabine de précision).

CIBLE C. — Carabine de précision, distance 15 mètres, cartons à volonté. Prix du carton, 1 fr. Huit prix.

Ces trois cibles seront placées sur l'assemblée. Les concours aux Martini et pistolet auront lieu au stand de la Société.

CIBLE D. — Tir au pistolet, 25 mètres. Trois prix, deux diplômes.

CIBLE E. — Tir à la carabine Martini (distance 100 mètres). Six prix.

EXPOSITION RÉGIONALE DE NANTES

Au nombre des lauréats du concours de Nantes, nous remarquons les suivants:

EXPOSITION CANINE. RED IRISH. — *Gordon (Blak an Tan)*. — 5^e prix, M. Moriceau-Delaunay, à Saumur.

CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS. — DIPLOMES D'HONNEUR: MM. le comte de Cumbourg, Baudouin (Raphaël), à Fontevraut, Gallet (Louis), à Fontevraut, pour améliorations apportées au système cultural de la vigne.

ANGERS. — Un grave accident s'est produit avant-hier, au marché aux chevaux.

M. Lemesle, propriétaire à Jougé, était occupé près d'un poulain d'un an, lorsque cet animal se mit à ruer et envoya deux coups de pied dans le ventre de M. Lemesle.

On s'empressa autour de la victime et on la transporta chez M. Daburon, notaire,

boulevard de la Mairie, où elle reçut les soins de MM. les docteurs Bricart et Gripat. L'état du blessé est grave.

Mardi matin, la nommée Marie Marquet, âgée de 63 ans, domestique chez M^{me} Bougère, rue David, a été trouvée pendue dans le grenier de la maison.

On dit que cette femme donnait depuis quelque temps des signes d'aliénation mentale.

FOIRE DU 1^{er} MAI A ANGERS

Cette foire n'a pas encore perdu sa vieille réputation: les Angevins sont venus très nombreux.

Quantité de bestiaux ont été amenés, mais la vente a été très mauvaise sur toutes les bêtes à corne.

Le marché aux porcs était bondé. Les transactions ont été faciles et les cours généralement rémunérateurs.

Les bons bœufs valaient de 65 à 70 c. le 1/2 kil.; vaches, de 58 à 63 c.; veaux de choix, de 65 à 70 c. le 1/2 kil., soit la parité de 35 à 40 c. le 1/2 kil. sur pied. Beaucoup ont été vendus à 25 c. la livre sur pied.

En céréales, les affaires ont été à peu près nulles.

On a remarqué que beaucoup de petits fermiers et artisans, qui autrefois gardaient leurs enfants, ont profité de la foire pour aller les offrir aux bureaux de placements qui déjà regorgent de domestiques des deux sexes. (Anjou.)

La *Petite France* nous apprend que la supérieure des Ursulines de Grenoble fait appel du jugement du tribunal d'Angers qui a acquitté le *Patriote*, le *Ralliement* et l'*Indépendance de l'Ouest*.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 28 avril:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: la Bastille et la rue Saint-Antoine avant 1789; les manifestations boulangistes et antiboulangistes; l'ovation au maréchal de Mac-Mahon; les mois fleuris: Avril; le mystère de Sainte Tryphine. — Chronique des beaux-arts, par Olivier Merson. — *Les fanfailles de Michel Keinglaus*, nouvelle, par Georges Montière. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Échecs, par S. Rosenthal. — Le Monde financier. — Rébus.

GRAVURES: Paris: manifestation des étudiants; incident de la place Saint-Michel; aspect de la place de la Concorde; le général Boulanger se rendant à la Chambre des députés; le général Boulanger à la sortie de la Chambre des députés; ovation au maréchal de Mac-Mahon; les mois fleuris: Avril; la Bastille et la rue Saint-Antoine. — Échecs, par S. Rosenthal. — Rébus.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 mai.

Les cours de nos rentes ont un peu repris et les demandes dominent. Le 3 0/0 clôture à 82.20; le 4 1/2 0/0 à 105.77.

L'action du Crédit Foncier s'inscrit à 1,395. L'assemblée générale a fixé à 62 fr. le dividende de l'exercice 1887 au lieu de 60 fr. pour l'exercice 1886. En outre, une somme de 637,357 fr. 92 a été portée à la réserve obligatoire. Le gouverneur, M. Christophle, a fait part aux actionnaires de l'éventualité d'une augmentation de capital social, augmentation rendue nécessaire par le développement continu des opérations.

La Société Générale est calme à 450. Les Dépôts et Comptes Courants se négocient à 600. Depuis hier il est payé aux guichets de la société le coupon semestriel de 7.50.

L'action de Panama termine à 321. Le vote de l'autorisation ayant été un peu escompté, le mouvement de hausse est stationnaire. Néanmoins on peut compter sur une nouvelle reprise prochaine.

Les Métaux sont à 840. La société n'a qu'un intérêt minime sur les étains et les communications faites à l'assemblée des actionnaires font espérer les meilleurs résultats pour l'exercice.

Le Patrimoine-Vie a eu hier son assemblée générale. Les comptes de l'exercice ont été approuvés et toutes les propositions du conseil adoptées par la réunion. M. Scalberg a été élu administrateur en remplacement de M. l'amiral Laplace.

La Transatlantique est très bien tenue à 525. L'assemblée générale des actionnaires reste fixée au 31 mai.

Le Comptoir d'Escompte se traite à 1,030.

La Compagnie d'assurances l'Aigle-Vie est dans une situation très prospère. Le bilan du dernier exercice accuse d'incessants progrès. Le compte de profits et pertes se solde par un excédent de près de 200,000 fr. Nos chemins de fer sont fermes.

Dernières Nouvelles

UN PRÊTRE ASSASSINÉ

Evreux, 2 mai, 5 h. 05 soir.

Le curé d'Armentière, près Verneuil (Eure), a été assassiné cette nuit dans son presbytère. La maison a été dévalisée. L'assassin est encore inconnu.

ÉBOULEMENT

Grenoble, 2 mai, 8 h. soir.

Le rocher dit *Casque de Néron* s'est effaissé ce matin et a détruit le hameau des Gouinières. On a découvert un mort. Il est vraisemblable qu'il y a d'autres victimes.

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 3 mai, 1 h. 25, soir.

Au conseil des ministres tenu ce matin, on a discuté le refus de MM. Lockroy et Freycinet de signer le manifeste de l'extrême gauche contre les velléités plébiscitaires.

A ce même conseil, il a été décidé qu'aucun ministre ne pourra prendre individuellement une mesure politique non délibérée et, au préalable, acceptée solidairement.

Le conseil a décidé aussi l'envoi d'une escadre française, commandée par les amiraux Amet et Varannes, à l'ouverture de l'Exposition de Barcelonne, afin de suivre l'exemple de l'Autriche et de l'Italie.

Le ministre de la marine a fait signer les décrets augmentant la ration de pain des troupes de la marine et diminuant la ration de biscuit, et les frais de route.

M. de Freycinet repart à Verdun assister aux expériences d'installation des voies mobiles pour les transports militaires.

A la Chambre italienne, la discussion sur l'interpellation relative à la politique africaine continue aujourd'hui.

M. Beccarini présentera un ordre du jour invitant le gouvernement à rappeler les troupes entièrement.

PLACE DU CHARDONNET

GRAND CIRQUE INTERNATIONAL

Directeur-propriétaire: SAM LOCKHART

de l'Hippodrome de Paris

JEUDI 3 Mai, à 8 heures 1/2 du soir,

L'original Dompteur SAM LOCKHART, de l'Hippodrome de Paris

ET SES 6 ÉLÉPHANTS PRODIGIEUX

Exercices gymnastiques et acrobatiques. — La célèbre famille Aragons, les merveilles aéropédrestres. — L'intrépide Homme Singe, don Louis. — Le plus grand succès du jour: *Les Paveurs mélomanes*, par la troupe M. Maisano.

PEPINO ET TONINO

Premiers clowns du Grand-Cirque de Madrid.

Le désopilant clown VALDI

PRIX DES PLACES

Stalles, 3 fr. — Premières, 2 fr. — Secondes, 1 fr.

A cette époque de l'année où les légumes frais sont encore si rares et si chers, nous recommandons aux personnes soucieuses de leurs intérêts, les excellentes conserves de *Petits Pois* et *Haricots verts* de la maison Bonvais-Flon, de Nantes, vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE: 0 fr. 50 c. la boîte de 1/2 litre pour 3 personnes, 0 fr. 95 c. le litre pour 6 personnes, et la boîte de 2 litres pour 12 personnes 4 fr. 75 c.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez:

Des *Complets Haute Nouveauté*, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e SACHOT, huissier à Cholet.

CHATEAU DE MAULÉVRIER
Ville de ce nom.

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES.

Le LUNDI 14 Mai 1888, à midi très précis, et jours suivants, M^e SACHOT procédera à la vente de **3,600** bouteilles de vins, Provenances du marquis de Lur-Saluces (Château-Coutet et Château-Yquem), Mouton de Rothschild, Château-Lafite, Margaux-Dutheil, Margaux-Médoc, Saint-Emilion, Zucco, Xérès, Frontignan, Madère, Melaga, Lacrima-Christi, Volney, Chamberlin, Mâcon, Corton, Vouvray, Chinon, Jouvé et autres provenances ; De plusieurs beaux OBJETS MOBILIERS, consistant en garnitures de cheminée, lustres, etc., Et d'une belle collection d'ORANGERS et de CITRONNIERS. On paiera comptant, plus 5 0/0 sans fraction.

A VENDRE OU A LOUER
DE SUITE
PETITE PROPRIÉTÉ
Sur la route de Dampierre, Dépendant de la succession de M^{me} Lecomte-Gouby. S'adresser, pour visiter, au voisin, M. SCHRÉTENTALEB, dépositaire des clefs, et à M^e BRAC, notaire.

A CÉDER DE SUITE
Pour cause de santé
UN MAGASIN
Situé au centre du commerce Bail et conditions avantageuses S'adresser au bureau du journal.

La Maison MEXME FABRES demande des ouvrières.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION AMIABLE
Le Mercredi 30 Mai 1888, à une heure, En l'étude et par le ministère de M^e LE BARON,

UNE BELLE PROPRIÉTÉ
De rapport et d'agrément
Située à Panvigne,
Commune de Villebrienne.
Comprenant: Une GRANDE MAISON d'HABITATION, avec vastes servitudes et jardins entourés de murs, et une FERME, le tout contenant sept hectares cinquante ares.
On pourra traiter avant l'adjudication. Toutes facilités seront accordées pour les paiements.
S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A Vendre ou à Louer
DE SUITE
Avec ou sans le Clos de vigne
JOLIE PROPRIÉTÉ
DITE DE PLAISANCE,
Sise au Pont-Fouchard,
Appartenant à M. Papin-Leroy.
S'adresser à M^e BRAC, notaire, et au vigneron PELTIER pour visiter.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1889,
UNE
MAISON D'HABITATION
Située rue de l'Abreuvoir, Occupée actuellement par M. SPRECHER, distillateur; Avec vastes Magasins, Caves, Remises et Ecuries.
S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, 28.

A VENDRE
PETIT-DOG
Avec harnais vernis
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1888,
UNE PETITE MAISON
Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.
S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^e AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A VENDRE
BONNE DEVANTURE
De magasin, avec les glaces
S'adresser à M. DROUULT, place du Mouton, Saumur.

CIDRES
Mayenne, Bretagne et Normandie
M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 11. Reçoit aussi, vins d'Algérie, contenant 11 degrés d'alcool, vins blancs de Staouly et vins rouges de Sahel (province d'Oran). Prix très avantageux.

FOURRAGE VERT
A partir du 15 Mai, M. BRUNET, marchand de fourrages, 23, rue de la Petite-Bilange, aura du fourrage vert, qu'il pourra faire rendre à domicile.

A VENDRE
A Saumur,
COFFRE-FORT
Système Hauffner aîné.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Belle Cave en roc
S'adresser rue des Basses-Perrières, 24. (126)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION AMIABLE,
Le jeudi 31 Mai 1888, à 1 heure, En l'étude et par le ministère de M^e LE BARON,

EN UN SEUL LOT,
I. -- UNE PROPRIÉTÉ
Située au Vieux-Bagneux, sur le bord du Thouet, à l'abri des inondations, comprenant: Maison avec caves, buanderie, nombreuses dépendances et jardin bien planté, le tout contenant vingt-deux ares.

II. -- Un Clos de Vigne
Contenant soixante-six ares environ, au lieu dit les Hauts-Sentiers ou la Gravelle, commune de Bagneux.
Ces immeubles, appartiennent à M^m LABICHE.
Mise à prix: 15,000 fr.
Grandes facilités pour les paiements.
S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

ON DEMANDE une bonne domestique, bonnes références.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE pour cause de santé, dans un chef-lieu d'un département de l'Est, riverain du Rhône, une IMPRIMERIE, IMPORTANTE, en pleine activité, et un JOURNAL quotidien. Ecrire à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris, aux initiales: A. B.

Externat de jeunes filles
DIRIGÉ PAR M^{me} ROBIN
28, rue de la Tonnelie, Saumur.
Prend des fillettes à partir de 6 ans, pour les conduire au certificat d'études et au brevet. — Prix modérés.

L'ARMÉE TERRITORIALE
Journal hebdomadaire
Paraissant le Samedi
12, rue Grange-Batelière, Paris
Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressantes particulièrement des officiers.
ABONNEMENTS:
Six mois. 7 fr.
Un an. 12 fr.
On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

LE COLLÈGE DE SAUMUR
PRÉPARE AUX
ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS
ET A L'EMPLOI
D'Elève Mécanicien des Equipages de la Flotte
L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

Saumur, imprimerie de PAUL GODÉT.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 MAI.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	82 25	82 07	Est	795	795	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	519	519
3 % amortissable	85 25	85 30	Paris-Lyon-Méditerranée	1270	1263 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	529 50	527	Est	390	380
3 % (nouveau)	105 60	105 60	Midi	1157 50	1157 50	— 1865, 4 %	531	520 50	Midi	397	397
Obligations du Trésor	515	514 50	Nord	1525	1530	— 1869, 3 %	406 25	407 50	Nord	405	405
Banque de France	3975	3426	Orléans	1302 50	1300	— 1871, 3 %	396	396 50	Orléans	400	400
Société Générale	440	450	Ouest	882 50	885	— 1875, 4 %	515	514	Ouest	397	397 50
Comptoir d'escompte	1035	1035	Compagnie parisienne du Gaz	1320	1320	— 1876, 4 %	514 50	515	Paris-Lyon-Méditerranée	395 50	396
Crédit Lyonnais	567 50	567 50	Canal de Suez	2140	2137 50	Bons de liquid. Ville de Paris	519	517 50	Paris-Bourbonnais	395 30	394
Crédit Foncier, act. 100 fr.	1385	1393	C. gén. Transatlantique	533 75	535	Obligations communales 1879	477	477 50	Canal de Suez	588	588
Crédit mobilier	300	300	Russe 5 0/0 1870	97 55	97 50	Obligat. foncières 1879 3 %	488	487 25	Panama 6 0/0	380 50	380
Canal Intér.-Panama	325	320				Obligat. foncières 1 83 3 %	384 50	383			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT							LIGNE D'ORLÉANS													
SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ							SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir		
Saumur(ort.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34	Saumur(ort.)	»	4 16	8 34	Saumur(ort.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7		
Saumur(état)	»	6 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30	Saumur(état)	8 31	4 13	8 30	Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»		
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43	Nantilly	8 37	4 26	8 43	Vernantes	8 32	12 31	»	3 39	6 14	»		
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil(a.)	9 19	4 55	9 08	Noyant-Méon	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38	11 47		
Brézé-s.-Cyr	»	7 17	9 02	11	»	4 40	8 56	— (dép.)	9 29	5	9 20	Chât.-d.-Loir	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31		
Montreuil(a.)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 06	4 55	9 08	le Vaudelnay	9 40	5 11	9 31									
— (dép.)	2 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59	9 11	Baugé	9 50	5 20	9 42									
Thouars	2 53	8	»	11 57	2 27	5 27	9 38	Doué	9 57	5 27	9 51									
Loudun	»	8 10	»	»	2 52	»	9 52													
Poitiers	»	10 33	»	»	5	»	12 12													